



Communiqué de l'intersyndicale Éducation de Vendée réunie le 04 septembre

La rentrée se fait dans une situation ubuesque : la ministre de l'Éducation Nationale «démissionnaire» annonce l'application de l'ensemble des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité depuis le résultats des élections législatives mais qui applique la circulaire de rentrée datant du 27 juin, comme si de rien n'était...

Ainsi, il faudrait poursuivre les « réformes » engagées : de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », des évaluations standardisées jusqu'au Pacte enseignant, d'un budget prévisionnel amputé de 700 millions, jusqu'à l'annonce en cette rentrée de la suppression des HSE pour les remplacements de courte durée, ainsi que la rallonge de financement de 1,2 milliard d'euros pour l'enseignement privé !

Ces réformes ont été largement contestées et âprement combattues. La majorité des personnels, des parents d'élèves, des organisations syndicales et de jeunesse n'en veulent pas. Elles sont encore moins acceptables aujourd'hui qu'hier !

La rentrée ne peut pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement désormais démissionnaire . En cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels. Les revendications demeurent, notamment l'abrogation du « Choc des savoirs » Attal-Belloubet, de la réforme de la voie professionnelle et de Parcoursup, pour un véritable choc des moyens !

Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des collègues :

- à se réunir en assemblées générales, en heures d'information syndicale ou de manière plus informelle, pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en heures, postes et conditions de travail,**
- à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y compris par la grève, des préavis nationaux déposés par nos organisations syndicales, couvrant l'ensemble des personnels,**
- à refuser de faire passer les évaluations nationales standardisées des élèves,**
- à transmettre à leurs organisations syndicales toutes les initiatives et toutes les informations sur les besoins non pourvus dans leurs écoles, services ou établissements dès la semaine de rentrée (manque d'AESH, postes ou heures non pourvus, non remplacement...)**
- à se réunir en assemblée générale de grévistes le 10 septembre à 10h au pôle associatif de La Roche sur Yon (salle 11) puis en rassemblement à la DSDEN (Cité Travot) à 12h.**